



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 13 décembre 2018 à 9 h
7701, boul. Louis-H. La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

ABSENCE :

Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement
Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions débute à 9 h, mais aucune question n'est posée.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions débute à 9 h, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA18 12320

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre 2018

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 décembre 2018, tel que livré aux élus.

ADOPTÉE

10.03

CA18 12321

Autoriser une dépense totale de 433 674,21 \$, taxes incluses - Octroyer un contrat à Les entreprise Ventec inc. au montant de 394 249,28 \$, taxes incluses, pour les travaux de drainage du bâtiment de la Mairie de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2018-16-TR (5 soumissionnaires) - Autoriser un virement de budget entre les programmes de 219 000 \$

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense totale de 433 674,21 \$, taxes incluses, incluant les contingences, pour les travaux de drainage du bâtiment de la Mairie de l'arrondissement d'Anjou.

D'autoriser le virement budgétaire de 219 000 \$ du programme de réfection routière et d'infrastructures au programme de protection des bâtiments.

D'accorder à Les entreprises Ventec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit 394 249,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public numéro 2018-16-TR (5 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE

20.01 1186927008

CA18 12322

Approuver un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à l'agrandissement de l'aréna Chénier, situé au 8200 de l'avenue Chénier, remplaçant le P.I.I.A. approuvé en vertu de la résolution CA18 12092

ATTENDU l'avis favorable émis par le Comité consultatif d'urbanisme le 9 juillet 2018;

Il est proposé par Lynne Shand

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'approuver, à titre de plan d'implantation et d'intégration architecturale, le projet d'agrandissement du bâtiment institutionnel situé au 8200 de l'avenue Chénier, sur le lot numéro 1 113 631 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, conformément aux plans datés du 15 février 2018 réalisés par la firme Les Architectes Labonté Marcil, comportant les plans des élévations identifiés « option 4 ».

La présente résolution remplace la résolution CA18 12 092 adoptée le 3 avril 2018, visant la demande de permis 3001399128, datée du 23 février 2018.

ADOPTÉE

40.01 1185365003

CA18 12323

Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (RCA 140) » (RCA 140-1), afin d'ajuster le tarif pour l'obtention d'un permis de stationnement sur un terrain de stationnement près de l'avenue de Chaumont ou un stationnement public autorisé par ordonnance (annexe E)

Le conseiller Richard Leblanc donne un avis de motion annonçant qu'à la prochaine séance ou à toute séance subséquente, il sera adopté le règlement intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (RCA 140) » (RCA 140-1), afin d'ajuster le tarif pour l'obtention d'un permis de stationnement sur un terrain de stationnement près de l'avenue de Chaumont ou un stationnement public autorisé par ordonnance (annexe E), et dépose le projet de règlement.

40.02 1185365028

CA18 12324

Levée de la séance

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Lynne Shand

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 9 h 03.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Jennifer Poirier
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
15 janvier 2019.